

La chapelle Notre-Dame des pénitents blancs Solliès-Pont - Var



Fondation :

Le 12 mai 1824, Jean, Hector, Alexandre d'Argiot, vicomte de La Ferrière et Madame Jeanne, Marie, Victorine Pulcherie Louis, vicomtesse de La Ferrière, son épouse, cèdent gratuitement à Joseph Toulouzan, fabricant de tuiles et à Joseph Terrin, marchand de bois, une parcelle de terre pour y construire une chapelle destinée à la confrérie des pénitents blancs. (Notaire L. F. A. Dollieule 1824. f 2, caze 384)⁽¹⁾.

Situation :

A l'extrémité de l'avenue du 6^e R. T. S. (anciennement promenade des Lices ou Lisses).

Coutumier :

en 1884 Pour la St Marc, messe à 6 h. (Arch. paroiss. de St Jean-Baptiste)

Ephémérides :

en 1822 MM. Toulouzan et Terrin sont, par acte notarié du 21 octobre, propriétaire de cette chapelle.

En 1824 M. et Mme de La Ferrière dispensent, par acte notarié du 12 mai, les acquéreurs de payer le prix du terrain.

La concession de terrain faite verbalement à titre gracieux a été confirmée dans un acte de donation, reçu par Me Félix Dollieule, notaire à Solliès-Pont, en date du 26 mai 1833. La confrérie achète une cloche, elle est bénie le 26 mai 1833.

Le conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Solliès-Pont délibère à l'unanimité le 2 octobre 1898 que la chapelle des Lices dite des pénitents blancs est dans un tel état de délabrement depuis la disparition de la confrérie qu'il est souhaitable de la vendre⁽²⁾. M. Charles de Saporta, soumissionnaire privilégié, offre 2000 f. du terrain.

Mais la Fabrique n'étant pas propriétaire l'opération dure 6 ans. En mars 1904 il est décidé de descendre la cloche et d'en faire un relevé précis; le commencement de chaque ligne est marqué par une main⁽³⁾.

La cloche est descendue en mars 1904 et elle se trouve actuellement dans le clocher de l'église St Christophe de Solliès-Toucas.

Par arrêt du 10 mars 1905, MM. Toulouzan et Terrin restent propriétaires malgré la dispense de paiement du 12 mai 1824.

En 1905 La Fabrique de Solliès-Pont a vendu cette chapelle à M. Charles de Saporta, au prix de 2000 F par acte sous-seing privé du 2 janvier 1904 et par acte notarié, reçu par Me Escalon, du 6 décembre 1905.

L'inscription ci-dessous est textuelle; sur un côté, en relief ; sur l'autre côté se trouve en décor une Ste Vierge avec l'Enfant Jésus, au milieu un calvaire, à droite la marque du fabricant :

***“JE M'APPELLE JEANNE HECTORINE MARIE BENIE PAR M. CORDOUAN CURE DE
SOLLIES L'AN DE GRACE 1833 LE PARRAIN MR LE VIC. DARGIER LA FERRIERE CAP DE VAIS
CH DE MALTE LA MARRAINE D. LA VIC. LOIS DE LA ROCHETTE EPOUSE LA FERRIERE”***

Poids: 141 kg

Diamètre: 0,60 m

Fondeur: Baudoin, Marseille

NOTES

1 - A.D. du Var, 3 E 33/ 89

2 - A.C. de Solliès-Pont, série P 1, chapelle des pénitents blancs.

3 - Frédéric Dollieule, cahier QQ, mars 1904, p. 38 ; grande liasse 20 : l'église de Solliès-Pont et les chapelles (perdu) ; cahier S.S. : manuscrit de messire Davin (perdu).